

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/7500

PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊT : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

6.4.a.10

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PÉRONNE
28 impasse Jean-André Rivens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr

- Légende
- AS1 : Protection des eaux potables
- Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloigné
 - Zone sensible
- T1 : Servitude relative à une zone ferroviaire
- I4 : Servitude relative aux canalisations électriques
- I3 : Servitude relative aux canalisations de transport de gaz

0 500 1000 m